



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTION DE FORMATION
BILAN DE COMPETENCES
ACTION PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Communiquer en Français FLE - Niveau A1.2

Les objectifs de formation

Permettre aux étudiants d'améliorer leur communication en français, dans leur domaine professionnel ou en lien avec leur vie professionnelle : conversations professionnelles et informelles, écrits professionnels et informels.

Atteindre le niveau A2.2 de communication en français, tel que défini par le CECRL.

La méthodologie pédagogique

La méthodologie pédagogique se base sur une approche actionnelle, pour faire acquérir les compétences définies par le CECRL. Les apprenants sont incités à observer et comprendre par eux-mêmes les situations et les éléments linguistiques et culturels utilisés, afin ensuite de les mettre en pratique. Pour cela, l'enseignement est basé sur l'interaction, la mise en situation. Le formateur porte une attention particulière à la progression individuelle de chaque apprenant, et à l'interaction bienveillante du groupe.

La durée de la formation

Volume horaire : 40 heures.

Rythme : de 1h30 à 4 heures par semaine, à la convenance des apprenants.

Durée de la formation : La formation se déroule sur plusieurs mois, entre 1h30 à 4h de cours par semaine. Ce rythme est défini en début et en cours de formation avec le groupe d'apprenants, pour être adapté à leurs besoins :

- adaptation à leur planning professionnel,

- disposition d'un temps d'acquisition et de révision en dehors des cours,
- nécessité de mise en pratique des points travaillés en cours, en autonomie, dans la vie professionnelle et personnelle des apprenant.

Date de début de la formation : à l'entrée de l'apprenant dans la formation.

Les publics concernés :

Intermittents du spectacle ; Artistes-auteurs

Les pré-requis

Test de positionnement pour débiter la formation.

Être au niveau A1.2 défini par le CECRL au moment de l'ouverture de la formation.

Être au niveau atteint par les apprenants du groupe existant si entrée dans la formation après la date d'ouverture.

Lieu de réalisation

Formation en présentiel. Possibilité à distance si besoin.

Angoulême (16000)

La Classe Française - 06.67.31.73.98

amelie@laclassefrancaise.fr

fb : La Classe Française - Angoulême

www.laclassefrancaise.fr

Le contenu synthétique du programme pédagogique¹

Module 1 : A1.2 à A1.3

- Analyser et décrire simplement un projet professionnel, une œuvre artistique
- Parler de ses projets (professionnels et personnels) ; Comprendre la présentation d'un projet professionnel
- Donner des indications pour la réalisation d'un projet
- Comprendre des consignes professionnelles
- Questionner poliment en milieu professionnel

Module 2 : A1.3 à A1.4

- Participer à des conversations informelles entre collègues
- Participer à l'organisation d'événements informels entre collègues.
- Décrire ses expériences professionnelles passées

¹ Ce programme peut connaître des changements (ordre des points, types de points abordés, selon les besoins des apprenants et la progression du groupe d'apprenants).

- Situer dans le temps (expériences professionnelles, trames narratives artistiques...)
- Exprimer la durée (expériences professionnelles, trames narratives artistiques...)

Module 3 : A1.4 à A2.1

- Bien décrire son profil artistique
- Décrire plus précisément une réalisation artistique
- Exprimer son appréciation positive ou négative d'une œuvre
- Nuancer son appréciation
- Faire des propositions

Module 4 : A2.1 à A2.2

- Donner son opinion
- Pouvoir réagir à des sujets informels
- Entretenir son réseau professionnel
- Donner des conseils
- Décrire un parcours artistique

Les moyens pédagogiques utilisés

- Apports de contenu : règles, outils
- Exercices de systématisation
- Jeux de mémorisation, activités ludiques
- Exercices d'application : productions écrites, jeux de rôles, mises en situation
- Entraînement à la correction des erreurs
- Évaluation initiale et finale

Supports créés par les formateurs et issus de divers manuels.

Le matériel requis

- Stylo, cahier, supports de notes
- Supports de cours (papier, numérique) fournis par le formateurs

Les modalités d'évaluation des acquis

Correction des productions écrites et orales par le formateur.

Évaluation finale : production écrite et orale en autonomie.

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTION DE FORMATION
BILAN DE COMPETENCES
ACTION PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE